

COMITE DE DEFENSE D'ANDENNE

a.s.b.l.

Siège social :
Rue de la Ferme Romaine 3
5300 Seilles (Andenne)
Tél. 085-82.53.29

Numéro d'entreprise: 444994824
Compte bancaire: BE23 0682 1155 3791
Affiliation réseau :
Inter-Environnement Wallonie

Le 14 mars 2016

Concerne : implantation d'un centre de traitement de déchets électriques et électroniques

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Andenne

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames les Echevines,
Messieurs les Echevins,

A plusieurs reprises, la Comité de Défense d'Andenne vous a interrogés concernant les rumeurs relatives au projet ci-dessus. Chaque fois, nous avons reçu une réponse évasive.

Quelle ne fut pas notre stupeur quand nous avons lu sur un document officiel de la SPAQUE, distribué au mois de février pour avertir les riverains du terrain concerné : « Un centre de collecte de déchets recyclables pourrait se développer sur ce site. »

Comme nous l'avons déjà précisé, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) contiennent des polluants persistants tels qu'arsenic, mercure, cadmium et lithium.

Céder un terrain qui est en train d'être assaini avec l'argent des contribuables à une firme potentiellement très polluantes relève de l'**irresponsabilité**. Nous exigeons de connaître l'avis du collège en la matière. Dès que nous le connaissons, nous alerterons l'opinion publique par la presse et des avis toutes boîtes.

Et ne nous renvoyez pas à la vigilance de la Région wallonne ! Ce n'est pas l'Office Wallon des Déchets, incapable de contrôler ses propres agents, qui sera à même de contrôler ce que d'aucuns appellent la *mafia internationale des déchets*.

Rappelons les dossiers du passé (la liste n'est pas exhaustive) que les Andennaises et les Andennais ne sont pas prêts à oublier :

- Les autorités andennaises leur ont imposé la décharge d'Anton qui occupera encore des générations de citoyens.
- Elles ont fait preuve d'un laxisme incroyable envers des industries polluantes comme *Brenner* et *Ardenne Humus*.

- Elles ont voulu nous imposer un gigantesque incinérateur. A l'époque, le bourgmestre a même intenté, aux frais des contribuables andennais, un procès contre trois citoyens courageux, procès qu'il a perdu en appel.

En vous remerciant d'avance de la bonne attention que vous accordez à ce dossier important, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Comité de Défense d'Andenne,

Manfred Peters
Président

Copie aux chefs de file des partis de l'opposition à M. le Ministre Carlo Di Antonio